



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных  
Наций

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## TRENTIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

**Khartoum, 4-8 décembre 2010**

**Connaissances, information et communication au service du  
développement agricole et rural dans la région du Proche-Orient:  
expériences récentes et enseignements à en tirer**

### TABLE DES MATIÈRES

	<b>Paragraphes</b>
I. Introduction	1-5
II. Expériences récentes dans la région	6-30
III. Enseignements et bonnes pratiques	31-33
IV. Défis et recommandations	34-36

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)

## I. Introduction

1. Des informations agricoles fiables constituent la pierre angulaire du développement agricole et de la formulation de politiques qui, en se fondant sur des bases scientifiques et solides, sont conçues pour améliorer la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté rurale. Néanmoins, en raison de plusieurs facteurs, l'accès aux informations et aux connaissances agricoles ainsi que leur adoption sont actuellement insuffisants dans la région.
2. Ces facteurs sont les suivants: recherche agronomique insuffisante; gestion inefficace de l'information et de la communication; faibles liens entre les chercheurs et les spécialistes de la vulgarisation; hétérogénéité des institutions et des méthodologies utilisées pour collecter des informations et données agricoles; manque de coordination et de collaboration; absence de réseaux virtuels nationaux constitués par les institutions agricoles des ministères de l'agriculture et les centres de recherche agronomique et accessibles par le biais d'un portail national.
3. Le renforcement des capacités institutionnelles est essentiel à la gestion efficace de l'information et à l'échange de connaissances s'appuyant sur les besoins des parties intéressées.
4. La FAO reconnaît le rôle de trois composantes clés de son approche stratégique en matière d'utilisation de l'information et de la communication dans la lutte contre la faim et la pauvreté, à savoir: i) le contenu informatif pertinent quant au développement agricole et rural et à la sécurité alimentaire; ii) les mécanismes novateurs pour l'échange d'informations; iii) les réseaux composés d'associations formelles et informelles de parties intéressées.
5. L'objectif du présent document est de présenter les expériences récentes et les enseignements tirés dans le domaine de la gestion de l'information et de l'échange de connaissances. Malgré les quelques progrès significatifs liés au renforcement des capacités institutionnelles qui ont été réalisés en Égypte, en Jordanie et à Oman, une mise en œuvre plus approfondie est nécessaire, de toute urgence, afin de poursuivre dans cette voie en matière de gestion des connaissances et de l'information pour le développement de la région.

## II. Expériences récentes dans la région

6. L'échange de connaissances et la gestion de l'information pour le développement au niveau régional sont considérés comme des priorités par plusieurs organes régionaux. Ils sont également reconnus comme tels par le cadre d'actions de la FAO destiné à mettre en œuvre les objectifs du Sommet mondial de l'alimentation (SMA) et les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Pour la période 2004-2009, les activités dans ce domaine étaient notamment l'assistance technique, les services consultatifs, l'appui aux politiques et le renforcement des capacités en vue de faciliter l'accès aux connaissances et de renforcer les liens entre les parties intéressées ainsi que leur participation aux niveaux national et régional.
7. L'assistance de la FAO dans ce secteur s'est concentrée sur le développement et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines au sein des systèmes nationaux de recherche et de vulgarisation agronomiques. Récemment, cinq projets de terrain ont vu le jour. Trois d'entre eux étaient des programmes de coopération technique (PCT) et deux, des projets de fonds fiduciaires unilatéraux pour le renforcement des capacités nationales par le biais de systèmes et réseaux d'information et de connaissances ruraux ou s'appuyant sur les institutions. Tous ces projets visaient à promouvoir une gestion efficace de l'information et l'échange de connaissances dans le domaine du développement rural et agricole.

### 1. Systèmes et réseaux d'information et de connaissances ruraux

8. Le Réseau virtuel de communication pour la vulgarisation et la recherche est un modèle conceptuel élaboré par la FAO que chaque pays peut adapter pour renforcer les liens entre les spécialistes de la vulgarisation, les chercheurs, les agriculteurs et les autres parties intéressées par le développement agricole et rural dans sa région. Ce projet visait à améliorer les services consultatifs agricoles à destination des producteurs. Il est à noter que le Réseau a été lancé en

Égypte dans le cadre de la modalité PCT et que sa mise en œuvre a été achevée avec succès en 2001-2002.

9. La FAO a également aidé l'Égypte à formuler un projet de fonds fiduciaire unilatéral pour le renforcement des capacités nationales visant à stimuler l'efficacité de la gestion de l'information et de l'échange de connaissances en matière de développement rural et agricole. Le Réseau de communication pour le développement agricole et rural, mis en place entre 2004 et 2008, est désormais totalement opérationnel. Il s'agit d'un système d'information et de communication fiable et dynamique qui répond aux besoins de 50 communautés agricoles pauvres.

10. Actuellement, plus de 250 sites liés à ce réseau sont en fonctionnement et fournissent des services d'information en Égypte. Quelque 150 facilitateurs villageois (au moins un homme et une femme par village) issus de 50 localités ont été formés pour travailler auprès des agriculteurs en utilisant des approches participatives destinées à lier les communautés rurales et à leur donner les moyens de participer à la création, à l'approfondissement et au partage du savoir dans l'ensemble du système. Ils sont appuyés, à la fois en ligne et hors ligne, par un réseau étendu de conseillers et d'experts dans les domaines suivants: recherche, vulgarisation, santé et nutrition, déchets environnementaux, condition féminine, développement communautaire et entreprise rurale.

11. Il reste encore un long chemin à parcourir puisque l'Égypte compte plus de 4 000 villages. Le projet couvre la plupart des stations et directions de recherche du pays mais la mise en place du réseau, actuellement en cours, doit néanmoins être étendue au niveau local afin d'atteindre davantage d'agriculteurs disposant de faibles ressources. Les efforts d'ordre technique nécessaires, au niveau central, pour le développement de nouvelles composantes de l'information ne constituent pas un goulot d'étranglement et peuvent se poursuivre de manière fluide dans les années à venir.

## **2. Systèmes et réseaux d'information et de connaissances s'appuyant sur les institutions**

12. Les pays de la région peuvent désormais tirer profit d'un éventail complet de modèles conceptuels et de réseaux qui permettent aux parties intéressées d'avoir accès à l'ensemble des principales recherches en matière de sciences et technologies agronomiques, divisées en trois catégories. La première comprend les sciences et technologies qui facilitent l'accès, dans le monde entier, aux articles scientifiques sur l'agriculture apparaissant dans des revues spécialisées révisées par des pairs, celles-ci étant pour la plupart des publications commerciales vendues à des prix qui sont prohibitifs dans les pays en développement. La deuxième catégorie inclut des projets destinés à renforcer les capacités en vue de l'élaboration d'un système efficace de gestion de l'information fondé sur les besoins des parties prenantes en termes de gestion, de diffusion et de partage d'informations et de connaissances pertinentes en matière de politiques relatives au développement agricole et à la sécurité alimentaire. La troisième catégorie est constituée par les initiatives lancées pour aider les organisations actives dans le domaine des sciences agronomiques à publier et à diffuser les résultats de leurs travaux.

13. Dans la première catégorie, on trouve le Système de recherche mondiale en ligne sur l'agriculture – partenariat international mis en place en octobre 2003 pour fournir aux pays en développement un accès gratuit en ligne à des revues universitaires en texte intégral dans le domaine de l'agriculture. Le principal objectif de ce système (<http://www.aginternetwork.org>) est d'améliorer la qualité de la recherche et de la formation agronomiques en permettant aux chercheurs des pays pauvres de consulter sur Internet quelque 1 278 revues clés, révisées par des pairs, ayant trait à l'agronomie et aux sciences connexes. Le système est accessible gratuitement aux institutions yéménites et sept pays de la région ne paient que 1 000 USD par institut.

14. Trois projets (SRGIAN, systèmes nationaux d'information agricole et NAKEMS) s'inscrivent dans des programmes de terrain et un projet (système d'information agricole (AIS)

aux niveaux régional et international) mis en place dans le cadre du programme de travail ordinaire permettent d'illustrer la deuxième catégorie.

15. Grâce au Système de recherche et de gestion de l'information agricole nationale (SRGIAN), les chercheurs et scientifiques du domaine agronomique peuvent mener leurs travaux plus efficacement en établissant des contacts avec d'autres organisations de recherche et en accédant aux résultats de celles-ci. Il s'agit d'un système intégré et bilingue (arabe/anglais) basé sur Internet, destiné à recueillir et à diffuser des données sur les instituts de recherche, les chercheurs qui y travaillent, les publications, les projets de développement ainsi que des informations concernant le plan national sur la recherche agricole et vétérinaire. Le système (<http://www.arc.sci.eg>) a été élaboré en Égypte pour le compte du Centre de recherche agronomique par le Laboratoire central des systèmes experts agricoles, qui a pu s'appuyer sur les outils et méthodologies existants de la FAO et travailler en étroite collaboration avec le personnel de l'Organisation. Le système, lancé en 2007, est pleinement opérationnel au Centre de recherche agronomique égyptien.

16. Un projet de système d'information agricole national a été approuvé pour la Jordanie en 2007. Il a pour objectif de fournir une assistance technique visant à renforcer la capacité du ministère jordanien de l'Agriculture de mettre en place un système d'information efficace et efficient. Il est désormais pleinement opérationnel (<http://nais-jordan.gov.jo>): une stratégie d'information agricole, actuellement en vigueur, a été formulée et le Centre d'information agricole jordanienne (JAIC) a été créé. En 2010, l'accent a été mis sur les activités de formation, notamment les formations pratiques de formateurs et de personnel de base.

17. À la demande du Sultanat d'Oman, la FAO a fourni à ce pays une assistance technique qui devait déboucher sur la création d'un centre d'information agricole. L'objectif de ce projet, qui a débuté en 2009, est de renforcer les capacités du Ministère omanais de l'agriculture en matière de gestion efficace de l'information et d'échange de connaissances à l'appui des politiques relatives au développement agricole et à la sécurité alimentaire. Le National Agricultural Knowledge Exchange Management System (<http://nakems-oman.fao.net>) et le site Internet du Ministère de l'agriculture du Sultanat d'Oman (<http://moa-oman.fao.net>) sont désormais pleinement opérationnels. Le projet enregistre une bonne progression et devrait aboutir à la création d'un centre d'information agricole.

18. La FAO a continué à prêter une aide technique à plusieurs projets opérationnels en Égypte, en Jordanie et à Oman. Cette assistance comprend l'appui technique proprement dit, la fourniture de systèmes technologiques et le renforcement des capacités. Elle est axée sur les politiques relatives à l'information et aux connaissances, le renforcement des institutions nationales, la formation, ainsi que les missions consultatives, en cas de sollicitation.

19. La FAO a également continué à renforcer la collaboration et les partenariats avec ses homologues nationaux et les comités exécutifs chargés des projets nationaux de terrain afin que ceux-ci poursuivent leurs activités dans le cadre des activités et résultats de projets qui répondent à leurs exigences nationales, satisfont les besoins des parties intéressées de la région et les guident afin que la formation qui leur est dispensée soit plus efficace, ainsi qu'à servir la communauté arabophone. L'application de cette approche pratique montre que le travail normatif de la FAO en association avec le programme de terrain (application, adaptation et réactions) permet de s'appuyer sur les forces normatives du programme ordinaire de la FAO pour l'élaboration du programme de terrain.

20. En vue de servir les États Membres à cet égard, la FAO a élaboré en interne un système d'information agricole s'appuyant sur les institutions aux niveaux institutionnel et national (version 2.0 sortie en 2009). Il a été distribué en collaboration avec l'Association des instituts de recherche agricole du Proche-Orient et d'Afrique du Nord (AARINENA) et le Forum mondial de la recherche agricole (FMRA) aux centres de coordination de l'information de Chypre, d'Iran, de Jordanie, du Liban, de Libye, d'Oman, du Maroc, du Soudan, de Syrie et de Tunisie. Il est disponible en ligne (<http://ais.fao.net>) et peut être téléchargé gratuitement.

21. Au sein de la troisième catégorie mentionnée plus haut au paragraphe 12, le Système international d'information pour les sciences et la technologie agricoles (AGRIS, <http://agris.fao.org>) permet aux chercheurs de publier leurs travaux. Il a été créé en 1975 et consiste en un réseau de plus de 200 organisations du monde entier, qui collaborent afin d'améliorer l'accès aux informations et leur échange dans le domaine des sciences et technologies agronomiques. La FAO a également élaboré un autre outil de référence destiné à recueillir et à diffuser l'information scientifique et technique. Il s'agit du Système de gestion des documents d'information (<http://web-dims.com>), qui peut être téléchargé gratuitement.

22. Dans le contexte des projets régionaux et mondiaux en cours, la FAO a continué à travailler avec l'AARINENA, le FMRA, l'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA) et le Centre international de recherches agricoles dans les régions sèches (ICARDA) pour renforcer les capacités en matière de gestion de l'information et des connaissances. Ses efforts se sont principalement dirigés vers les agents de contact nationaux des instituts de recherche agricole de 12 pays de la région, à savoir Chypre, l'Égypte, l'Iran, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc, Oman, le Soudan, la Syrie, la Tunisie et le Yémen. En coopération avec des partenaires régionaux et internationaux, la FAO a organisé plusieurs ateliers de formation (huit régionaux et 40 nationaux) sur les systèmes de gestion de l'information et d'échange des connaissances pour la recherche et le développement agricoles.

### **3. Réseaux de connaissances thématiques régionaux**

23. La FAO a continué à travailler en étroite collaboration avec des partenaires régionaux comme l'AARINENA, l'ICARDA, le FMRA et l'OADA. Dans tous les cas, l'objectif a été de créer et de mettre en place des réseaux thématiques composés d'administrateurs et de centres collaborateurs pour l'agriculture durable et la sécurité alimentaire.

24. En collaboration avec l'AARINENA et le FMRA, la FAO a lancé le Réseau de connaissances et d'information agricoles rurales du Proche-Orient et d'Afrique du Nord (NERAKIN, <http://www.nerakin.net>) en octobre 2008. Il s'agit d'un portail régional associé à 17 portails nationaux d'information et de connaissances, et destiné à aider les États Membres à renforcer les réseaux régionaux et le partage des informations.

25. La FAO, en collaboration avec l'AARINENA, a également mis en place et encouragé le Réseau régional pour les biotechnologies agricoles en Afrique (RABNENA, <http://www.rabnena.net>). Cette communauté virtuelle, axée sur les biotechnologies, se compose d'administrateurs et de centres collaborateurs.

26. En réponse au développement rapide du secteur de l'aquaculture dans la région, les membres de la Commission régionale des pêches (CORÉPÊCHES) ont demandé la création d'un système régional d'information aquacole (RAIS). Lors de la troisième session de la Commission à Doha, en mai 2005, le Koweït a proposé de mettre à disposition des locaux pour le RAIS et a alloué des fonds à la poursuite de la mise en place de ce système d'information régional. Le RAIS (<http://www.raisaquaculture.net>) utilise des technologies de l'information et une gestion des données à la pointe. Il est simple d'utilisation, ce qui permet aux administrateurs d'entrer rapidement des données et aux utilisateurs finaux de les retrouver rapidement.

27. La FAO a fourni l'appui technique nécessaire à la création du site Internet du Réseau de lutte préventive contre le criquet pèlerin (EMPRES) et de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région centrale, qui est désormais totalement opérationnel (<http://crc-empres.org>).

28. En 2008, la FAO a également aidé à la mise en place du Réseau régional Proche-Orient et Afrique du Nord pour les politiques agricoles (NENARNAP, <http://www.nenarnap.org>), dont les principaux objectifs sont d'améliorer les compétences des analystes et institutions spécialisés dans les politiques agricoles en matière de recueil, de compilation, de synthèse, d'échange et de diffusion d'informations dans ce domaine.

29. La FAO réfléchit comme il se doit au renforcement des capacités des décideurs ainsi que des responsables des institutions agricoles et chargées de l'information. L'objectif est de promouvoir l'investissement dans la gestion de l'information et des connaissances agricoles et de sensibiliser davantage de personnes à l'importance de créer des stratégies, structures et procédures efficaces de gestion de l'information au sein de leurs institutions respectives.

30. La FAO et un grand nombre de partenaires régionaux et internationaux étaient chargés de mettre en place et de promouvoir conjointement l'Initiative Cohérence de l'information sur la recherche agricole pour le développement (<http://www.ciard.net>). Lors d'un atelier organisé en 2009, le manifeste de l'Initiative a été modifié sur la base des commentaires des États Membres de la région, avant d'être approuvé à la Conférence mondiale sur la recherche agricole pour le développement, qui s'est tenue en France en 2010. En outre, l'Initiative facilite l'accès à des outils pratiques qui peuvent contribuer à appuyer des approches cohérentes pour améliorer l'accès à l'information agricole.

### III. Enseignements et bonnes pratiques

31. Des enseignements clés ont été tirés lors de la mise en place du Réseau de communication pour le développement agricole et rural ainsi que des autres réseaux ou systèmes d'information et de connaissances institutionnels et nationaux en Égypte, en Jordanie et à Oman, à savoir: i) la nécessité de créer un environnement favorisant qui reconnaisse la valeur de la connectivité; ii) l'institutionnalisation des réseaux; iii) l'acquisition d'une culture du partage des connaissances basée sur des méthodes collaboratives et des mécanismes d'échange; iv) l'importance de faciliter la création de réseaux avec des réunions directes; v) le fait que les réseaux ne reposent pas uniquement sur les technologies mais aussi sur les personnes et travaillent avec elles; vi) la nécessité de veiller à la durabilité et à l'autofinancement. Vous trouverez des informations plus détaillées à l'adresse suivante: <http://kim-lessons-learned.fao.net>.

32. Les avantages qui découlent des partenariats régionaux et nationaux en matière de mise en place de réseaux sont: a) la probabilité que le système établi soit basé sur des efforts collaboratifs et une communication efficace; b) un échange plus large des informations et des connaissances; c) une plus grande coopération technique; d) des coûts d'exploitation plus faibles; e) des synergies en matière de gestion de l'information et f) l'application des normes, méthodologies et outils convenus.

33. Un résumé des **bonnes pratiques** pour la mise en place d'un système ou réseau d'information agricole national et institutionnel figure ci-après:

- élaborer une stratégie pour la gestion de l'information agricole, notamment un plan opérationnel comprenant une mission claire et des objectifs bien définis susceptibles d'emporter l'adhésion des responsables politiques;
- créer un environnement politique favorisant en constituant un comité directeur composé d'un coordonnateur national, d'un directeur technique et de plusieurs représentants;
- désigner une autorité en mesure d'aider à résoudre les problèmes de direction et, ainsi, de faciliter la mise en place d'un système ou réseau d'information agricole;
- établir une unité de coordination qui inclut l'administrateur ou l'agent de contact national;
- nommer des parties prenantes qui seront chargées de gérer leurs propres systèmes d'information;
- élaborer et mettre en œuvre une infrastructure de réseau solide afin de donner corps à des systèmes et des outils utilisant une technologie adaptée;
- établir une unité de gestion de l'information centralisée et nommer des agents de contact, associés à des structures efficaces qui peuvent contribuer à assurer la durabilité;
- conclure des alliances de soutien afin de réduire les risques de défaillance et de limiter au maximum le temps et les coûts, notamment en adaptant les normes et méthodologies élaborées par la FAO comme le profil d'application AGRIS qui a été sélectionné, la norme métadonnées et le thésaurus AGROVOC;
- installer le logiciel sur le serveur d'une institution;

- renforcer les capacités du personnel institutionnel par le biais de la formation, notamment en automatisation et en mise au point des systèmes;
- organiser des ateliers de sensibilisation destinés à promouvoir le système;
- établir des mécanismes financiers appropriés car l'appui constant du gouvernement est essentiel pour assurer la durabilité.

#### **IV. Défis et recommandations**

34. Les principales exigences pour la mise en œuvre efficace des projets de réseaux régionaux sont:

- un engagement politique fort qui permettra de susciter des contributions de parties intéressées;
- le renforcement des capacités qui rendra possible la décentralisation;
- la création de réseaux et d'institutions nationaux décentralisés;
- une approche commune en matière de normes et d'outils;
- des partenariats aux niveaux régional et international.

35. Vous trouverez davantage d'informations sur la manière de relever les défis et de répondre aux recommandations, aux niveaux régional et national, à l'adresse suivante: <http://kim-challengesrecommandations.fao.net>.

36. Recommandation proposée: que l'ensemble des institutions agricoles des États Membres de la région envisagent d'adopter et de mettre en œuvre le manifeste de l'Initiative Cohérence de l'information sur la recherche agricole pour le développement afin de veiller à ce que l'information agricole soit réellement accessible. À l'appui de ce processus, la FAO et l'AARINENA pourraient jouer un rôle consultatif en matière de politiques et de pratiques techniques, le cas échéant.